



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-60533>

Département(s) de publication : **77, 02, 60**

Annonce n° **24-60533**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de communes du Pays de l'Ourcq

Correspondant : M. EELBODE Pierre, Président

Adresse : 2, avenue Louis Delahaye, 77440 Ocquerre

Coordonnées :

Téléphone : 0160615500

Courriel : Marchespublics@paysdelourcq.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Travaux de raccordement au réseau public de distribution d'électricité du bâtiment « Pyramide Jean Didier » à Mary-sur-Marne (77440)

Lieu d'exécution et de livraison : Pyramide Jean DIDIER, 6 Bis Route de La Ferté, 77440 Mary-sur-marne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Travaux de réfection de la toiture du Gymnase communautaire Roger Bricogne à Crouy-sur-Ourcq

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Le détail des prestations à réaliser figurent au CCTP et dans la DPGF

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Date prévisionnelle de début des travaux : 08/07/2024

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Les travaux feront l'objet d'une garantie de parfait achèvement de 1 an dont le point de départ est la date de réception des travaux. Les modalités de cette garantie sont définies à l'article 44.1 du CCAG-Travaux.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : L'opération est financée sur les fond propre de l'acheteur. Les sommes dues au(x)

titulaire(s) seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des demandes de paiement.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Attestation sur l'honneur concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine, interdisant l'attribution et la poursuite de l'exécution de marchés publics et de contrats de concession avec des ressortissants russes et des entités ou organismes établis en Russie ; Pour le lot n°2 : Habilitation électrique du personnel susceptible d'intervenir Pour le lot n°2 : La certification QUALIFELEC MGTI ou équivalent serait appréciée Pouvoir de signature de la personne habilitée à engager la société (document attestant la qualité de gérant de l'entreprise ou délégation de pouvoir de l'un des dirigeants)

Commentaire sur les justifications : Le DC1, le DC2 et l'attestation sur l'honneur sont joints au DCE

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 55%
- Valeur technique : 25%
- Performance en matière de protection de l'environnement : 10%
- Délais d'exécution : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 14/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :

2024_0008

Renseignements complémentaires : Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite des lieux d'exécution du marché. Les conditions de la visite sont fixées par le règlement de la consultation. Le présent marché comporte les prestations supplémentaires éventuelles sur le lot n° 2 : PSE n° 1 : Dépose et évacuation du transformateur. Organe chargé des procédures de recours : Tribunal Administratif - 43 Rue du Général de Gaulle - 77000 MELUN Les candidats disposent des voies de recours suivantes : le Référé pré-contractuel (articles L. 551-1 à L. 551-12 du Code de justice administrative) avant la signature du contrat. Le Référé contractuel (articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative) après la signature du contrat, dans les conditions prévues à l'article R. 551-7 du CJA. Le Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat, ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle l'acheteur a effectué les mesures de publicité du contrat. Le Recours pour excès de pouvoir, contre des clauses réglementaires du contrat ou contre une décision de l'acheteur, dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Coordonnées :

Adresse internet : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_wHEDu-g|Zi&v=1&selected=0

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

Possibilité de présenter une offre pour l'ensemble des lots

- **Lot(s) 1 - Voirie et réseaux divers**

Etendue ou quantité : Création de tranchée et apport de matériaux

- **Lot(s) 2 - Électricité**

Etendue ou quantité : Fourniture et pose d'un coffret de raccordement et alimentation électrique du bâtiment depuis celui-ci

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/05/2024